

Inauguration de la nouvelle caserne des pompiers

Les villages de Rivière-aux-Saumons, Mavillette, Mayflower, Lac-des-Doucette, Woodvale, Beaver River, une partie de Cedar Lake et Springdale ont maintenant une nouvelle caserne de pompiers. L'inauguration de la caserne à Rivière-aux-Saumons a eu lieu le 9 mai 2009.

L'honorable Wayne Gaudet, MAL de Clare, était présent, ainsi que Jean Melanson, conseiller du district 8 et préfet de la municipalité de Clare. Dans la photo : à gauche, Jean Melanson, préfet, à l'extrême droite Wayne Gaudet, MAL, accompagnés de Johnny Saulnier, chef des pompiers, et Claude Comeau, assistant chef des pompiers à Rivière-aux-Saumons.

En plus du nouvel édifice, le service d'incendie a fièrement dévoilé un tout nouveau camion à incendie (photo ci-dessous) qui remplace une pompe d'incendie datant de 1974 dont le moteur était brisé.



Préfet Jean Melanson, chef des pompiers Johnny Saulnier, assistant chef Claude Comeau et MAL de Clare Wayne

Préoccupations? Questions? CONTACTEZ VOTRE CONSEILLER

Jean Melanson – Préfet

(649-2661/logis; 769-8732/cell.)
Mavillette (ouest), Rivière-aux-Saumons, Woodvale, Beaver River, Mayflower, Lac-des-Doucette, Springdale, Lac-des-Cèdres, Hectanooga, Lac Briar, jusqu'au comté de Yarmouth – District 8.

Ronnie LeBlanc – Sous-préfet

(645-2687)
Meteghan (sud), Saint-Alphonse, Mavillette (est) et Cap-Sainte-Marie – District 7.

Russell Comeau (645-3035)

La Butte (en partie), Centre-de-Meteghan, Meteghan (nord), St.-Benoni, Station-de-Meteghan (en partie), St.-Martin et Maxwellton – District 6.

Brian Comeau (769-0715)

Saulnierville (sud), Saulnierville-le-Bas, La Butte (en partie), Bangor, Station-de-Meteghan (en partie) et Maxwellton (en partie) – District 5.

Arnold LeBlanc (769-3744)

Petit-Ruisseau (sud), Station-du-Petit-Ruisseau (sud), Comeauville, Concessions (sud), Bas-des-Concessions, St.-Joseph (en partie), Saulnierville (nord) et Station-de-Saulnierville – District 4.

Simon LeBlanc (769-3459)

Grosses Coques, Pointe-de-l'Église, Station-de-la-Pointe-de-l'Église, Petit-Ruisseau (nord) et Station-du-Petit-Ruisseau – District 3.

Danny Hill (837-5888)

Concessions (nord), Margo, Saint-Joseph, Weaver Settlement, Hassett, Havelock, New Tusk, Corberrie, Southville (jusqu'à la ligne de la municipalité de Digby), Hilltown, Easton, Moodys Corner et Richfield – District 2.

Nil Doucet (837-4324)

Bas-de-la-Rivière, Ohio, Saint-Bernard, Anse-des-Belliveau et Weaver Settlement – District 1. ♦



Chef des pompiers Johnny Saulnier (à la droite dans la photo) et assistant chef Claude Comeau, du département d'incendie de la Rivière-aux-Saumons, à côté du nouveau camion d'incendie stationné devant la nouvelle caserne de pompiers qui dessert les résidents de la Rivière-aux-Saumons, de Mavillette, de Mayflower, du Lac-des-Doucette, de Woodvale, de Beaver River, partie du Lac-des-cèdres et de Springdale.

Le service d'incendie de la Rivière-aux-Saumons dessert les villages mentionnés ci-dessus dont la population se chiffre à environ 650. Il agit également de service d'appoint aux brigades de pompiers des communautés avoisinantes à l'intérieur de la municipalité.

L'ancienne caserne des pompiers a dû être abandonnée en 2007 en raison de problèmes structureux et de moisissure rendant l'édifice inefficace et causant divers problèmes.

Étant donné les coûts exorbitants associés à la réparation de l'ancien édifice, la construction d'une

nouvelle caserne s'est avérée la meilleure solution.

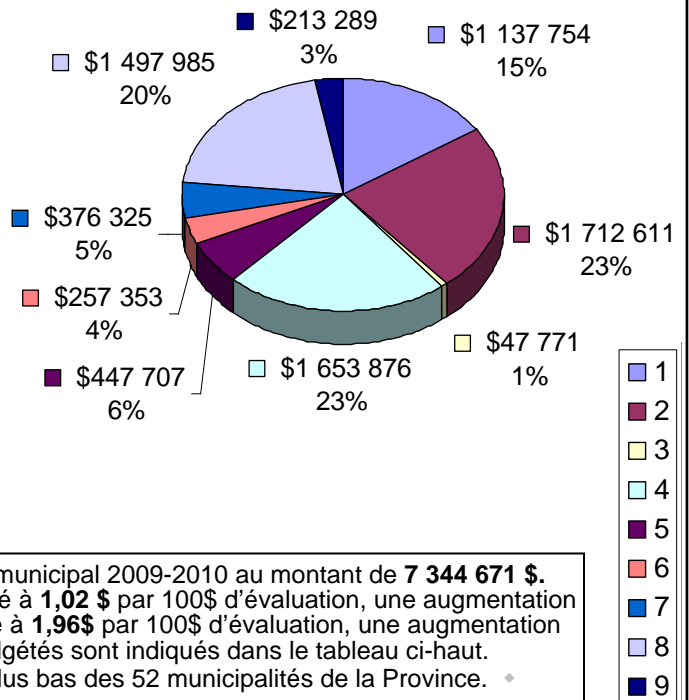
Le conseil reconnaît les services inestimables rendus par toutes les brigades de pompiers de Clare et il appuie de tels projets.

Un financement de 250 000 \$ a été reçu de la province pour la construction de la nouvelle caserne et un autre montant de 250 000 \$ a été financé par le taux régional relevant du budget municipal.

Lire en page 2 l'article expliquant le taux régional relatif à la protection contre l'incendie. ♦

BUDGET 2009-2010 DE LA MUNICIPALITÉ DE CLARE

1	Services gouvernementaux généraux	1 137 754 \$
	<small>(Exonérations pour faible revenu, appels de l'impôt et valeurs non encaissables, service provincial de cotisation d'impôt sur le revenu, salaires, administration, subventions aux organisations)</small>	
2	Services de protection	1 712 611 \$
	<small>(GRC, application des règlements, départ. d'incendie, OMU, « Seniors en sécurité », contrôle des animaux)</small>	
3	Services de transport	47 771 \$
	<small>(trottoirs, éclairage public, transport public)</small>	
4	Services d'hygiène du milieu	1 653 876 \$
	<small>(collecte, traitement et évacuation des égouts, déchets/recyclage, service de la dette)</small>	
5	Santé publique et bien-être	447 707 \$
	<small>(Centre de santé, logement pour aînés à faible revenu)</small>	
6	Services du dév. de l'environnement	257 353 \$
	<small>(Planification, dév. communautaire, tourisme)</small>	
7	Services de loisirs et culture ,	376 325 \$
	Édifices municipaux sauf le bureau municipal	
8	Éducation (conseil scolaire).....	1 497 985 \$
9	Fond d'immobilisation général (projets variés)....	213 289 \$
TOTAL DES DÉPENSES BUDGÉTÉES		7 344 671 \$



Les membres du Conseil ont récemment approuvé le budget municipal 2009-2010 au montant de **7 344 671 \$**. Le taux d'imposition pour les propriétés résidentielles a été fixé à **1,02 \$** par 100\$ d'évaluation, une augmentation de 4¢ par rapport à l'an dernier. Le taux commercial a été fixé à **1,96\$** par 100\$ d'évaluation, une augmentation de 6¢ par rapport à l'an dernier. Les détails des dépenses budgétées sont indiqués dans le tableau ci-haut. Il est important de noter que notre taux résidentiel est le 12^e plus bas des 52 municipalités de la Province. ♦

Les résidents de Clare auront bientôt un « Centre de récupération des déchets ménagers dangereux »

En mai 2009, le conseil municipal de Clare a reçu la nouvelle que les gouvernements du Canada et de la Nouvelle-Écosse investiraient dans la mise en place d'un centre de récupération des déchets ménagers dangereux qui permettra aux résidents de faire une mise en dépôt

sécuritaire de vieilles peintures, de piles et autres déchets ménagers dangereux.

fédéral et provincial dans ce projet notable qui sera avantageux pour les résidents de Clare parce qu'il protégera leur environnement des effets nocifs d'une gestion irrégulière des déchets dangereux. Le fait d'avoir accès à un tel centre permanent et facilement accessible est un excellent service pour nos résidents ».

Que signifie **Fire Protection** (protection contre l'incendie) sur vos factures de taxe ?

Vous aurez peut-être remarqué la ligne « **Fire Protection** » sur votre récente facture de taxes. Il s'agit d'un taux d'imposition uniforme appliqué pour la 2^e année consécutive aux résidents des 8 districts. Il remplace les taux régionaux qui variaient d'une région à l'autre.

Au printemps 2008, le conseil a accepté un taux uniforme de 5¢ pour 100 \$ de cotisation fiscale en se basant sur l'idée que toutes les communautés de Clare profitent d'une protection contre l'incendie et de secours mutuels. Dans le passé, seulement certains districts payaient des « taux régionaux » pour un service de protection d'incendie offert à tous les citoyens.



Les revenus recouverts par le taux uniforme sont utilisés exclusivement pour l'achat et l'entretien de l'équipement et des appareils des 5 services de pompiers de Clare. Une évaluation des casernes et de l'équipement effectuée en 2007 a révélé que l'équipement et les camions de certains services étaient très anciens, ne répondaient plus aux codes, étaient dangereux et devaient être remplacés. ♦

Le préfet Jean Melanson a déclaré que « le conseil est heureux de pouvoir compter sur l'appui des gouvernements

Le projet est rendu possible grâce à des fonds obtenus du « Fonds Chantiers Canada » (50 134 \$), le *Resource*



Recovery Fund Board (RRFB) de la Nouvelle-Écosse (75 000 \$) et la municipalité de Clare 25 067 \$. Le montant global des trois niveaux de gouvernement est 150 701 \$.

Dans la photo, l'honorable Greg Kerr, député fédéral pour Ouest-Nova, rencontre le préfet Jean Melanson en Clare pour lui livrer les nouvelles de la subvention fédérale de 50 134, \$ (le 3 mai, 2009). ♦

Le Rendez-vous de la Baie : un centre d'interprétation acadien qui est plus qu'une attraction touristique

La construction du *Rendez-vous de la Baie* avance à bon train. Même si le calendrier 2009 ne verrait pas l'aboutissement complet de l'intérieur du centre, la galerie et le Café seront terminés au début de cet automne et le tout serait terminé en mai 2010.

Le centre d'interprétation acadien est situé à Pointe-de-l'Église sur le campus de l'Université Sainte-Anne, dans l'édifice de la bibliothèque Louis-R.-Comeau.

Le *Rendez-vous de la Baie* est un centre culturel polyvalent qui servira de passerelle culturelle aux visiteurs qui cherchent à mieux connaître la région de Clare.

Plus qu'une attraction touristique, le centre présentera une visite interprétative du patrimoine acadien, une galerie d'art, un centre d'information touristique et un Café.

Il s'agit d'un projet municipal financé par l'APECA, les Affaires acadiennes de la N.-É., le ministère du Tourisme, de la Culture et du Patrimoine de la N.-É., Développement économique N.-É., Patrimoine canadien ainsi que la municipalité de Clare.

Une campagne de financement originale sera bientôt lancée.

Le contrat de construction a été donné à *Delmar Construction* à la suite d'un appel d'offres et la construction a commencé au printemps 2009. Plusieurs sous-traitants locaux travaillent également au projet.

La photo récente (à la droite) illustre l'extérieur de l'entrée du centre qui sera bientôt terminée. Vous remarquerez sans doute le rouge vif du toit.

Vous pourrez lire une mise à jour de ce projet dans notre prochain bulletin. ♦



Numéros importants

Centre de Santé de Clare 645-2777
Médecin en appel 645-2829

Centre d'info pour visiteurs 837-7100
(juin à la fin septembre)

Conseils scolaires:

- Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) 769-5460
- "Tri-County Regional School Board" 1-902-742-9266

Cour provinciale, Comeauville 769-3928

Cour provinciale, Digby 1-902-245-4567
amendes – où payer 1-902-245-4567

Festival acadien de Clare 769-0832

GRC (renseignements) 645-2326

Ministère des transports 769-2192

Permis pour brûler:

- Freddy Muisse 649-2739
- Cathy Jubin 837-4535

Ramasseur de chiens 645-2105

La Baie SPCA (information)

Présidente: Deborah Germain 769-2589

Services de logement 1-800-306-3331

Services sociaux 645-3804

Soutien à domicile 837-4444

South West Shore Development Authority:

- Clare 769-2925
- Yarmouth 1-800-915-0113

Terres, propriétés et taxes :

Bureau d'enregistrement 837-5111

Dégrèvement de taxe applicable aux

résidences (sans frais) 1-877-296-9338

Évaluations foncières 1-800-532-8880

✂ découper et sauver ✂

Bénévole de l'année de Clare

En avril, 47 organismes de Clare ont eu l'occasion de nommer un bénévole ayant donné de son temps et de son énergie à une œuvre bénéfique. Chacun des 47 bénévoles ainsi nommés a été honoré lors d'un banquet à la salle de la Légion à Saulnierville organisé par le département des Loisirs.

Jacqueline Mullen a été choisie bénévole de l'année pour Clare.



(photo Richard Landry)

Native de Saint-Bernard, M^{me} Mullen est une bénévole dévouée, un véritable atout à sa communauté.

M^{me} Mullen participe activement au Club des aînés de Saint-Bernard depuis 10 ans. En l'absence de son président, elle voit à la bonne marche des activités du club, elle donne un coup de main aux soirées de carte et elle participe aux collectes de fonds par l'entremise de la « Lucky Duck Lotto ». Elle fait aussi du porte-à-porte pour plusieurs organismes de bienfaisance et elle est membre de la chorale de l'église.

M^{me} Mullen fut honorée le 14 avril 2009, à Halifax, dans le cadre de la 35^e cérémonie provinciale annuelle organisée pour rendre hommage aux bénévoles. Mayann Francis, lieutenant-gouverneure de la N.-É., le premier ministre Rodney MacDonald et le ministre du Bénévolat, Pat Dunn, ont reconnu le travail exceptionnel envers leur communauté et leur province qu'ont accompli M^{me} Mullen et tous les autres bénévoles.

Les membres du conseil aimeraient sincèrement remercier M^{me} Jacqueline Mullen, ainsi que tous les autres bénévoles de la municipalité de Clare. ♦



Melanson honoré pour son dévouement

Recteur et vice-chancelier André Roberge (à la gauche) présente Préfet Jean Melanson avec un diplôme honorifique de l'Université Ste-Anne lors de la remise des diplômes collégiaux pour son leadership en développement communautaire.

Du département d'impôts municipaux

Des questions à propos de l'évaluation foncière de votre maison ou terre? Contactez le bureau des évaluations foncières (PVSC) au **1-800-532-8880**.

« Ménage de printemps »

La municipalité de Clare offre un service de collecte de gros objets ménagers tels que meubles, matelas, sommiers à ressorts et autres objets du genre dont vous souhaiteriez vous débarrasser. Plutôt que désigner une semaine pour le ménage de printemps, la municipalité offre ce service gratuit à longueur d'année pendant la collecte normale. Vous n'avez qu'à placer vos items au bord de la route avec vos déchets ménagers réguliers.

Les fours, les poêles-cuisinières, les laveuses, les sècheuses et autres objets lourds et encombrants seront ramassés, toutefois vous devez faire un arrangement **avant** le jour de la collecte avec *Clare Dumpsters Ltd* (769-2301) pour assurer ce type de collecte.

Les vieilles fenêtres, le bois pourri, les vieux escaliers, etc. sont classés comme « débris de construction » et ne peuvent être déposés qu'au poste de transfert des déchets moyennant certains frais. Ce type de déchet n'est pas accepté au bord de la route. Les frais pour le dépôt de telles matières sont affichés au calendrier de ramassage des déchets ou peuvent être obtenus en téléphonant le poste de transfert au 645-2993.

CONCOURS : naviguer le site clarenovascotia.com pour une chance de gagner

La municipalité vient de se doter d'un nouveau site Web amélioré. Le portail bilingue offre une information détaillée sur les services municipaux, la communauté, les activités sportives et de loisir, le tourisme et les événements, ainsi que les coordonnées des conseillers et du personnel.

Afin de lancer notre nouveau site Web avec éclat, nous avons prévu un concours. Le prix est deux (2) forfaits séparés pour les trois (3) spectacles en plein air du *Festival acadien de Clare* qui auront lieu à Petit-Ruisseau : le spectacle d'ouverture, la soirée à faire danser du *Fais dodo en Acadie* et le spectacle mémorable de clôture.

Pour participer au **concours**, rendez-vous au www.clarenovascotia.com pour explorer le site. Cliquez sur « Contact ». Sous la rubrique « Contactez-nous par courriel » remplissez votre nom, choisissez le département « Bulletin municipal ». Inscrivez « **Concours** » dans la case « Sujet » et dans la case « Question/suggestion/commentaire » donnez vos idées sur notre site et notre bulletin. Enfin cliquez le bouton « Soumettre ».

Le concours se termine le **mercredi 22 juillet 2009**. Les courriels reçus seront pigés au sort et les deux gagnants seront avisés par courriel aux adresses qu'ils auront indiquées. Ils devront ensuite nous fournir leur adresse postale ou autre moyen de contact.

Chaque personne n'a droit qu'à une (1) soumission.

Les membres du personnel de la municipalité de Clare et leur famille immédiate sont exclus du concours.



Le site Web présente, sur son portail ou par le biais d'hyperliens, des renseignements fournis par d'autres organismes, une vue d'ensemble de la région et de sa population, les services offerts par le gouvernement municipal et le procès-verbal des réunions mensuelles du conseil.

Le calendrier du conseil et celui du département des loisirs donnent un aperçu des événements et des activités de chaque mois. Il est aussi possible de télécharger les bulletins municipaux.

Bonne exploration et bonne chance!

www.clarenovascotia.com



Permis de feu exigé

Si vous désirez allumer un feu de broussailles dans un périmètre de 305 mètres (1 000 pieds) d'une forêt, il est obligatoire de vous procurer d'abord un permis provincial de feu (jusqu'au 15 octobre environ).

Pour un permis, en Clare :

© **Freddy Muise** au **649-2739**

© **Cathy Jubin** au **837-4535**

Le coût d'un permis valide pour 2 semaines est d'un montant de 5,60 \$.

La province a déclaré qu'en raison d'une diminution des précipitations de neige l'hiver dernier, les forêts de la Nouvelle-Écosse présentent un risque accru d'incendies printaniers. Si l'été s'avère sec, le risque sera davantage accru.

Rappelez-vous qu'allumer un feu sans permis peut occasionner une amende pouvant atteindre 500 \$, six mois de prison, ou les deux.



Festival acadien de Clare

Le festival culturel annuel « Festival acadien de Clare » aura lieu du 30 juillet au 15 août.

Le défilé sera le dimanche 2 août.

Pour plus d'information, contactez le bureau du *Festival acadien de Clare* au **769-0832**, situé à l'École secondaire de Clare à La Butte, ou visitez leur Site Web au : www.festivalacadiendeclare.ca

Programme de sécurité pour aînés

« L'Association des seniors en sécurité » offre un programme interactif et informatif axé sur la sécurité des aînés. Cette association fut créée grâce à un partenariat entre la municipalité de Clare et la GRC. Le programme aide les aînés à se sentir en sécurité et en santé tout en demeurant dans leur domicile. Les aînés peuvent avoir recours à ce programme pour répondre à leurs préoccupations et aux questions qu'ils se posent.

Hélène Comeau est la coordonnatrice bilingue du programme de sécurité pour aînés depuis sa mise en place en octobre 2005. Elle fournit de l'information sur la sécurité et le bien-être personnels, sur la fraude et l'escroquerie, la violence faite aux personnes âgées, le programme *Vial of Life™*, les méthodes de prévention du crime, et plus. Elle offre également aux aînés des visites à domicile, des présentations publiques et des ateliers éducatifs. Le programme est entièrement gratuit pour les aînés et toutes les discussions demeurent confidentielles.

Pour des renseignements, veuillez appeler Hélène au bureau de la GRC de Meteghan au **645-2326** ou par courriel à helene.comeau@rcmp-grc.gc.ca. Ses heures de bureau sont de 8 h à 16 h du lundi au vendredi.

BULLETIN DE LA MUNICIPALITÉ DU DISTRICT DE CLARE

Préparé par la Municipalité du district de Clare, C.P. 458, Petit-Ruisseau, N.-É. B0W 1Z0 ♦ (902) 769-2031 ♦ www.clarenovascotia.com

Recherche, rédaction, dactylo, édition, conception et mise en pages

Colette King, assistante administrative à la DG

Services de traduction

Germaine Comeau

Services d'impression

L'imprimerie Ed's Print Shop

Le bulletin de la Municipalité du district de Clare est publié deux fois par an et distribué par la poste aux gens de Clare afin de fournir de l'information sur les services, les activités et les programmes municipaux. Dirigez vos commentaires ou vos suggestions à 769-2031 ou par courriel cking@municipality.clare.ns.ca